

Bagnolet, le 28 septembre 2011

**LR/AR 1 A 055 705 7697 9**

**COSMOS**  
**Monsieur Jean-Pierre DI-MEO**  
**Président**  
**1 avenue Pierre de Coubertin**  
**75640 PARIS CEDEX 13**

Monsieur,

A la lecture de votre courrier du 31 août 2011, concernant l'avenant n° 62, nous avons souhaité vous répondre, pour rappeler certains éléments majeurs et objectifs manquants dans votre analyse.

Tout d'abord, nous constatons quelques erreurs dans le premier paragraphe, à savoir, que l'avenant n°62 a été signé par huit organisations syndicales (à l'unanimité du collège salarié) et un syndicat d'employeur, désignant UNIFORMATION comme OPCA collecteur unique des fonds de la formation professionnelle.

Vous ignorez ou faites semblant d'ignorer, l'élément majeur et déterminant de l'avenant n°62, la parution du « Décret n° 2010-1116 du 22 septembre 2010 relatif aux organismes collecteurs paritaires agréés des fonds de la formation professionnelle continue ». La volonté unilatérale du législateur annoncée depuis plusieurs années de réformer profondément ce secteur, sans passer par la négociation avec les partenaires sociaux, était prévisible.

Vos propos désobligeants sur le pseudo dialogue, ou le conflit d'intérêt de certains organisations, amène l'UNSA Sport 3S, à constater qu'aucune initiative dans le cadre du dialogue social, au sein de la branche sport, n'a permis d'anticiper cette réforme. Il est paradoxal que l'UNSA en son sein a engagé plusieurs réflexions, séminaires (notamment avec AGEFOSPME), sur ce sujet. Au sein d'UNIFORMATION, avec les représentants du Cosmos (fréquemment absent), le conseil de gestion depuis plus d'une année a conduit plusieurs études et analyses sur cette réforme.

21 rue Jules Ferry  
 93177 Bagnolet  
 cedex

**01 48 18 88 27**

Fax : 01 48 18 88 91  
 sport@unsa.org



CES/ETUC

Nous rappelons que la dégradation de la situation au sein de la branche, notamment par la migration de nombreuses entreprises (majoritairement Cosmos/Sport professionnel), d'AGEFOSPME à OPCALIA (information issue d'AGEFOSPME), a conduit l'UNSA Sport 3S à prendre position en interne.

En effet, pour construire une politique de branche efficace, au bénéfice des salariés et des entreprises, le maintien de la double désignation d'OPCA, nous conduisaient dans l'impasse, voir l'anéantissement de nos travaux de 9 années. Seule une réelle mutualisation des moyens sont la garantie de pérenniser les entreprises et le maintien de l'emploi, en sécurisant les parcours professionnels. Nous constatons que cette mutualisation n'est pas la priorité de certains, au vue des lobbyings subis.

Donc point de coup de force, ni de déni de nos politiques emploi - formation, ni mépris du travail de certains, par contre nous l'observons depuis plus de deux ans aucune avancée sérieuse dans la branche sport, voir même une volonté de régression du fameux dialogue social, tant au niveau de la CCN que dans les entreprises de plus de 10 salariés.

Enfin, les vieux fantasmes récurrents d'une hégémonie de la branche animation, sur la branche sport deviennent comiques. Au vue de l'évolution de ces secteurs et des filières économiques, nous devons nous diriger vers l'avenir, mais avons nous les mêmes objectifs ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments sportifs.



**Dominique QUIRION**  
**Secrétaire général UNSA Sport 3S**